1e Année — N° 72

Le Numéro : PARIS, 5 centimes; DÉPARTEMENTS, 10 centimes.

Vendredi 12 mai 1871

RÉDACTION
8, rue d'Argout, 8

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS
DÉPARTEMENTS
Un mois. . . . . 3 fr.
Trois mois. 6 8

Adresser toutes demandes et mandats au Directeur-gérant.

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

ADMINISTRATION
8, rue d'Argout, 8

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS
Un mois. . . . . 2 fr.
Trois mois. 4

S'adresser pour les Annonces 8, rue d'Argout.

BUREAUX DE VENTE
8, rue d'Argout, 8

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

BUREAUX DE VENTE
8, rue d'Argout, 8

DERNIÈRES NOUVELLES

COMMUNE DE PARIS

Dans la séance de ce jour, 10 mai 1871, sept heures du soir, la Commune a décidé :

1° La nomination du citoyen Delescluze aux fonctions de délégué civil à la guerre ;

2° Le renvoi devant la Cour martiale du citoyen Rossel, ex-délégué à la guerre

10 heures du soir.

Le citoyen Rossel, délégué à la guerre, qui avait été décrété d'arrestation par la Commune, et qui devait comparaître devant elle pour répondre de sa conduite, a réussi à s'échapper, pendant que la Commune délibérait à son sujet.

Des nouvelles de Francfort annoncent que la paix serait définitivement signée avec la Prusse.

La remise des forts de la rive droite entre les mains des Versaillais serait accordée par M. de Bismark.

La question de délimitation de territoire aurait été tranchée conformément aux exigences de la Prusse.

La Prusse vient de soulever un conflit avec le Danemark.

Elle prétend incorporer dans l'armée prussienne les habitants de Schleswig qui ont opté pour la nationalité danoise.

M. de Bismark voudrait-il continuer sa politique d'envahissement et de conquête ?

Le monde diplomatique est en émoi.

PARIS ET LA COMMUNE

Il n'y a plus une faute à commettre.

C'est là ce que disait M. Thiers à l'empire qui, depuis cette parole, en a commis plusieurs avant de s'effondrer dans la défaite et la honte.

On pourrait de même le dire à la Commune, si la Commune était ce que fut l'empire, ce qu'est le pouvoir de Versailles, c'est-à-dire une dictature, un gouvernement tout puissant, le maître souverain de la ville comme l'exécutif versaillais prétend l'être de la France.

Heureusement qu'il n'en est rien. Une fraction de la Commune, ou la Commune tout entière, peut se faire des illusions à cet égard, croire à son autorité gouvernementale, à son pouvoir et à sa puissance. La vérité est que la Commune élue par le suffrage universel, suivant les habitudes prises sous les régimes précédents, est l'expression du suffrage universel mais n'en est que l'expression, — pas même la délégation.

Tant que la Commune, par ses déclarations, ses actes ou ses décrets, sera en communion de sentiments ou d'idées avec la population parisienne, ses décrets seront exécutés, ses actes approuvés, ses déclarations applaudies. Mais quand déclarations, actes et décrets, seront en désaccord avec l'opinion, ils resteront sans sanction et sans exécution, parce que la souveraineté appartient désormais au peuple, et que depuis la Révolution du 18 mars, cette souveraineté est devenue effective, sinon active.

En des temps plus calmes, moins gros d'aventures et de périls, la Commune, aussi bien que la représentation nationale, devraient n'être qu'une administration des affaires publiques, remplissant un mandat défini, déterminé, sous le contrôle incessant et sévère du public.

Dans ces moments de lutte et de périls, le public avec un admirable instinct de la situation, a compris qu'il n'avait pas à discuter les faits et gestes de la Commune, et à ajouter aux difficultés de la crise des divisions qui n'eussent été profitables qu'à l'ennemi commun.

Il a compris que la Révolution anonyme du 18 mars était supérieure aux hommes, qu'elle en était distincte, qu'elle ne pouvait être responsable de leurs actes, ni compromise par eux.

Il a compris qu'il n'avait à opposer à un pouvoir sans orgueil, dont la seule force est dans le concours de l'opinion, qu'une réunion purement passive, chaque fois que ce pouvoir commettrait une faute ou serait en désaccord avec l'opinion.

C'est cette intelligence du peuple qui, jusqu'à présent, a rendu la résistance si patiente et si énergique. Il sait qu'il combat, non pour quelques individus qui disparaîtront au lendemain de la victoire, mais pour ses droits, pour des institutions républicaines destinées à assurer sa souveraineté dans l'avenir.

La défense de Paris se poursuit comme s'est faite la Révolution, par l'énergie populaire et l'initiative de tout le monde.

Il est certain que la direction d'un habile capitaine et l'intelligence organisatrice de savants administrateurs eussent rendu de grands services au mouvement et puissamment secondé la défense. Mais pour que cette direction existât, pour que ces administrateurs fussent connus et que le peuple apprît à les connaître, il fallait un régime politique ignoré dans notre pays et que la Révolution doit créer.

Que la Commune agisse donc ou n'agisse pas ; qu'elle fasse succéder à une Commission exécutive un Comité de salut public, et un second Comité au premier ; qu'elle change les délégués à la guerre, en modifie le nombre ou les fonctions ; ses délibérations et ses décisions ne précipiteront ni entraveront la victoire que Paris gagnera sur Versailles.

Paris ne sera ni sauvé ni perdu par personne, il sera perdu ou sauvé par Paris.

Mais, comme Versailles, Paris dit :

Il n'y a plus une faute à commettre !

PIERRE DENIS.

Voir à la deuxième page les nouvelles de la dernière heure.

LA BATAILLE

Du côté de Neuilly, la canonnade a été moins violente que la veille. Le point le plus vivement attaqué par l'artillerie de Versailles était la Porte-Maillot, qui ripostait, du reste avec une égale violence. Elle avait surtout à soutenir le feu des batteries de la demi-lune de Courbevoie et du pont de Neuilly. Le Mont-Valérien tirait peu de ce côté ; il avait pris pour objectif les bastions du Point du jour et de Passy.

En même temps, la fusillade se faisait entendre dans le parc de Neuilly et à l'extrémité du bois de Boulogne. La ligne de feux se prolongeait même en avant de Levallois, du côté de l'île de la Grande-Jatte. Il y a eu, de ce côté surtout, dans l'après-midi, de vives fusillades d'une rive à l'autre de la Seine. Vers quatre heures, de nombreuses détonations de mitrailleuses ont éclaté au pont d'Asnières d'un côté, au village d'Asnières de l'autre. Deux gardes nationaux du 81e bataillon ont été grièvement blessée sur la barricade du pont ; l'un a reçu une balle en pleine poitrine, et il est mort quelques instants après.

Au pont de Clichy, la lutte habituelle a continué avec ardeur.

Les Versaillais ont approché une batterie volante à l'extrémité du pont, à l'entrée de la presqu'île de Genovilliers, et de temps en temps l'artillerie se mitraillait de part et d'autre, à une distance de sept à huit cents mètres à peine.

Là encore, la fusillade et les mitrailleuses ont fait tapage ; mais, à cause des barricades, les pertes de chaque côté ont été insignifiantes.

Les fédérés ont travaillé toute la nuit à fortifier leur barricade du pont d'Asnières ; il ont été inquiétés de temps en temps par le feu des Versaillais ; mais ils sont parvenus à la mettre en état de défense.

Le résultat de cette journée est encore nul, pour ainsi dire. Cependant, les Versaillais ce sont avancés un peu dans Neuilly, à peu près jusqu'à Sablonville, où ils ont essayé de prendre position. Mais sans doute que les fédérés ne les y laisseront pas longtemps. Ceux-ci ont reçu des renforts et sont tout prêts à une vigoureuse attaque.

Le bombardement, quoique moins violent que les deux jours précédents, se continue sans interruption, et la ligne de feu est toujours aussi étendue.

La direction du vent empêche toujours le bruit des détonations de venir jusqu'au milieu de Paris, où l'on ne se doute nullement de la canonnade furibonde qui a lieu sur toutes les positions du sud.

A Issy la situation du village reste à peu près la même ; les Versaillais tiennent toujours la première barricade sur la place de l'Eglise, et celles de la grande rue d'Issy sont défendues par les fédérés.

Hier, les fédérés ont réussi à placer des pièces qui ont envoyé des obus à pétrole sur quelques maisons occupées par les Versaillais, et leur ont fait beaucoup de mal.

Il est arrivé ce matin à Issy de l'artillerie de 4, de 7, de 12, en quantité assez considérable, avec tout le matériel nécessaire à établir des batteries, afin de protéger le fort de Vanves.

Le lycée d'Issy est toujours fortement occupé par les fédérés.

Le mouvement opéré par le général Brunel, d'après les instructions du délégué à la guerre, et ayant pour but d'assurer les communications entre les villages d'Issy et de Vanves, s'est opéré malgré le feu des Versaillais, et a parfaitement réussi.

En ce moment, toutes les positions indiquées sont en notre possession, et mises en un état de défense qui leur permet d'efficacement résister à un retour offensif des troupes rurales.

Nous nous plaignions dernièrement que les canonnières manquaient parfois de munitions. Voici que, hier encore, le même fait s'est reproduit. Vers cinq heures, nous avons vu les quatre canonnières, qui sont seules armées sur seize, qui devaient l'être, remonter la Seine sans avoir pu tirer plus de deux coups de la journée, faute de munitions. C'est d'une incurie incroyable.

Le rappel a été battu dans toutes les rues

Toute la garde nationale est sur pied.

Evidemment nous sommes à la veille de la grande attaque.

Les précautions sont prises.

LES ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES

La France, — nous pouvons dire le monde, — assiste en ce moment à une des plus effroyables luttes qu'aient jamais vues l'histoire des peuples.

Cette lutte n'est pas une lutte entre Paris et Versailles, ni une lutte entre deux nations. C'est une guerre à mort entre deux principes : d'un côté, le principe républicain, de l'autre le principe monarchique.

Or, Versailles qui n'avait, au début, que Paris à combattre, a maintenant la France sur les bras.

A Paris, il répond à coup de canon. A la province, il répond à coup de dépêchee.

Paris, naturellement, répond à coups de fusil.

La province, elle, n'avait pas à charger les siens. M. Thiers l'avait convoquée à une lutte pacifique et décisive : la lutte du scrutin ; et il n'y avait qu'à laisser tomber dans les urnes le bout de papier sur lequel le peuple écrit sa volonté.

Cette volonté du peuple, le 30 avril nous l'a fait connaître.

Mais ce scrutin n'étant qu'un combat, un seul, quelque décisif qu'il ait été, il pouvait rester à M. Thiers la ressource de dire : Le suffrage universel s'est trompé, cette fois. Le peuple reviendra sur sa décision. »

Or, voilà que des élections complémentaires sont indispensables. Il faut encore voter. Et Lyon, Marseille, Bordeaux, appelés à ce second vote, viennent, à leur tour, enterrer M. Thiers sous une avalanche de bulletins républicains.

« A Lyon, disent les dépêches télégraphiques, « les élus appartiennent tous à la liste radicale. Il n'y a que trois exceptions : MM. Ducarre, Le Royer et Bousser. » Et ces trois exceptions ont encore la malencontreuse idée d'appartenir au parti républicain modéré.

« A Bordeaux, le peuple a nommé douze républicains, huit modérés et quatre radicaux. »

« A Marseille, les « candidats de l'union républicaine, comprenant une partie de l'ancien conseil municipal, et des républicains radicaux, ont été élus contre les candidats de l'union municipale, composée de républicains modérés, de monarchistes, de cléricaux. »

Et devant cette unanimité formidable, devant cette immense revendication les journaux de Versailles, attérés, avouent leur terreur.

La *Liberté* constate que ces résultats nouveaux accentuent plus encore, s'il est possible, la victoire des républicains.

Et elle ajoute cette phrase admirable : « il règne aujourd'hui comme une sorte de terreur au sein des cercles des Réservoirs.

Ainsi, il n'y a plus de doute possible. La victoire est à nous, — et nos ennemis eux-mêmes sont obligés d'avouer que la victoire est complète.

Devant cette situation, notre devoir est donc tout tracé, et nous n'avons qu'à nous répéter : Lutter, lutter toujours, et quand même, jusqu'au jour prochain où la France se jettera tout entière entre les canons de Versailles et les remparts de Paris.

Le résultat que nous obtiendrons ce jour-là, nous l'aurons acheté au prix d'épouvantables sacrifices, mais quelque douloureux qu'auront été ces sacrifices, le résultat les compensera largement.

Car un nouveau monde surgira véritablement de ces ruines amoncelées par le canon Prussien et par le canon de Versailles, et, — de nos programmes, de nos théories, la République démocratique et sociale, c'est-à-dire la *République*, descendra enfin dans la réalité.

Cet avenir, le peuple le tient dans sa main.

A lui donc d'aller jusqu'au bout, et de ne quitter la brèche que le jour où il pourra la quitter en vainqueur.

Car, dans une lutte aussi gigantesque, il ne peut y avoir de compromis, et la défaite serait aussi irrémédiable que la victoire sera éclatante et décisive.

Que M. Thiers bombarde ! Ses jours de pouvoir sont comptés, si le peuple reste à la hauteur de la Révolution qu'il a faite ; et le peuple, — nous en prenons à témoin son inébranlable héroïsme, — le peuple est à cette hauteur.

CASIMIR BOUIS.

L'évacuation du fort d'Issy a causé une émotion que nous nous expliquons aisément, mais dont nous ne comprenons pas la persistance.

On aurait dû s'attendre, depuis longtemps, à l'impérieuse nécessité de cette évacuation.

Le fort d'Issy était depuis longtemps intenable ;

L'artillerie qui s'y trouvait était devenue inutile, sous la trombe de fer qui, chaque jours'abattait sur elle, des hauteurs environnantes.

Les murs étaient détruits, les embrasures démolies, les casemates crevées, et l'ennemi, embusqué dans les tranchées, à 200 mètres du fort, démontait à coup sûr quiconque se montrait à découvert.

Le fort n'était plus qu'une ruine, où il n'y avait que la certitude de mourir inutilement, alors que Paris a besoin de tous ses enfants.

On ne meurt que, quand il n'y a plus d'espoir, et quand la vie devient inutile au triomphe d'une cause.

Le fort a donc été abandonné ; et ce n'est plus à cette heure qu'un amas de décombres directement placés sour le feu des remparts.

Seulement il est bon, à cette heure, de se rappeler que, derrière ces murs, que criblaient les obus, il y a eu, dans ces derniers jours surtout, une poignée d'hommes, qui ont, à l'ombre du drapeau républicain, soutenu là une lutte suprême, désespérée, sans espoir de victoire.

A ces hommes, qui avaient à sauver tous les blessés du fort, et qui les ont sauvés au dernier moment, Paris doit un hommage, et nous le leur donnons d'autant plus volontiers, que nous sommes sûrs de retrouver chacun d'eux, au plus haut sommet des remparts.

C. B.

LA SITUATION MILITAIRE

« Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy. »

C'est-à-dire :

Après quarante jours de siége et de bombardement, avec cent cinquante mille hommes et cent vingt-huit batteries d'artillerie, après avoir fait pleuvoir sur des bastions, déjà effondrés par les boulets prussiens, une tempête de mitraille, tout ce qu'ont pu faire M. Thiers et des généraux, c'est d'occuper les ruines d'un fort.

Ruines bouleversées, démantelées, qui n'offrent plus qu'un amas de décombres sans importance militaire, où il ne reste plus un abri pour dix hommes, une embrasure pour une bouche à feu.

Or, il y a, rien que sur le côté sud de Paris, sur la rive gauche de la Seine, cinq positions fortifiées, autant, sinon plus importantes que le fort d'Issy :

Le fort de Vanves, ceux de Montrouge, Bicêtre, Ivry, enfin la redoute des Hautes-Bruyères.

Au seul point de vue des opérations militaires, du siége pur et simple, en suivant la même proportion, les Versaillais, pour conquérir les cinq forts ou redoutes, auraient besoin de sept mois.

Ce résultat obtenu, ils ne seraient guère avancés.

Ils se trouveraient en face de l'enceinte, des bastions hérissés de pièces de marine, défendus par 200 bataillons.

Derrière cette première enceinte, ils en trouveraient une seconde, celle que forme le chemin de fer de ceinture, avec fossés, parapets comme la première ; avec ponts-levis, chevaux de frise, avec tous les moyens de défense que l'art enseigne et que le courage sait improviser.

En vingt endroits, au Point-du-Jour, par exemple, cette seconde enceinte domine la première, et la commande absolument.

Ce n'est pas tout : Derrière ces deux remparts viennent les rues, viennent les barricades, les fenêtres, les toits, autant de champs de bataille que de rues, de forteresses que de maisons ;

Avec les citadelles du Panthéon et de Montmartre, inaccessibles à toute attaque, quelle qu'elle soit.

Dans l'état des choses, l'armée assiégeante, fut-elle dix fois plus nombreuse et résolue qu'elle ne l'est, une attaque de vive force sur Paris serait une folie.

Mais la question n'est pas purement militaire.

Versailles sent la force lui glisser dans les mains. Les départements lui échappent, indignés de sa bêtise et de ses tartufferies.

La patience de l'armée est à bout.

Le général Thiers est dans la nécessité de faire un coup de tête, de se heurter à nos murs, d'*en finir*.

Tant mieux, mille fois tant mieux, s'il l'essaie.

Nous serons plutôt débarrassés de lui.

On sait que MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier sont allés à Francfort, il y a quelques jours, serrer la main à M. de Bismark.

Les journaux de Versailles disaient que ces messieurs étaient allés régler là-bas la question de l'indemnité prussienne.

La sommation de M. Thiers nous avait fait voir le bout de l'oreille, et il était d'ailleurs facile de deviner, dès le premier jour, que le fameux voyage couvrait tout autre chose qu'un projet de réglement d'indemnité.

Le *Daily Telegraph* vient de recevoir, en effet, une dépêche de Francfort faite pour ouvrir les yeux les moins clairvoyants, et nous espérons que ceux qui pouvaient douter encore des intentions de M. Thiers y verront enfin le couronnement de l'édifice.

M. Jules Favre est allé mendier le secours des Prussiens.

Voici la dépêche :

Francfort, 6 mai.

Le prince de Bismark et le comte d'Arnim ont eu leur première entrevue avec MM. Favre et Pouyer-Quertier, hier au soir, à l'hôtel de Russie.

Cette après-midi, il y a eu une autre conférence, à laquelle assistaient les représentants des deux pays.

Ce soir, la conférence sera continuée et probablement terminée.

M. Pouyer Quertier a déclaré que le payement de l'indemnité de guerre, dans les conditions prescrites par les préliminaires de paix, présente une difficulté que le gouvernement français trouve insurmontable. Il a offert, comme l'équivalent pour les concessions financières qu'accorderait l'Allemagne, une prolongation du traité de commerce et des arrangements relativement au chemin de fer de l'Est.

M. Favre a demandé que les forts de Charenton, de Nogent, de Rosny et de Noisy fussent remis aux forces de Versailles. De plus, il a demandé que les Allemands aidassent le gouvernement français actuel, en lui restituant une partie des armes et des munitions saisies, et en autorisant le prompt retour en France de tous les prisonniers qui sont encore en Allemagne.

Le prince de Bismark s'est montré disposé à céder aux désirs de M. J. Favre. Mais M. Pouyer-Quertier n'a pu faire accepter ses représentations.

Le ministre prussien a insisté sur la stricte observation des conditions des préliminaires de paix. Il a conseillé au ministre français de recourir pour un emprunt aux institutions financières d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

En même temps, il a fait valoir, par droit de menace, que si l'on tarde davantage à remplir la paix, il en résultera de graves conséquences pour la France et le gouvernement de Versailles.

Le prince de Bismark a eu une conférence à midi avec le baron de Rothschild.

7 mai

A la conférence d'hier assistaient MM. Jules Favre, Pouyer-Quertier, Declerc, le prince de Bismark et le comte d'Araim.

Aujourd'hui, la conférence a duré quatre heures. On est tombé d'accord sur tous les points.

L'instrument de paix sera rédigé demain. Mardi il sera soumis à l'assemblée nationale et à l'empereur d'Allemagne pour la ratification.

A ces dépêches, le *Soir*, de Versailles, ajoute la nouvelle suivante :

On nous annonce que la Prusse consentirait à évacuer immédiatement la rive droite de la Seine contre la somme de 500 millions.

M. de Bismark insisterait toutefois pour

la conclusion d'un traité de commerce, stipulant en faveur de l'Alsace certaines facilités pour l'écoulement de ses produits en France.

Est-ce assez clair, cette fois?

La *Liberté* contient un long article intitulé : *Une nouvelle invasion.*

Dans cet article M. Detroyat avance hardiment que « Paris doit, tôt ou tard, rentrer dans l'ordre, soit que les troupes de Versailles finissent par l'occuper, soit que les troupes allemandes terminent une besogne que M. Thiers ne saurait achever.

Le même journal continue ainsi :

Le plan des insurgés consiste à faire paraître la résistance la plus formidable possible. — Ils menacent de brûler Paris, ils parlent de le faire sauter, de résister jusqu'à la mort : autant de moyen d'obtenir des concessions du pouvoir de Versailles.

Si, au lieu de parlementer, celui-ci avait déclaré énergiquement, et c'est ce qu'il aurait dû faire, qu'il fallait en finir avec les insurgés; qu'il était indispensable, pour le repos de la France, de détruire tous les éléments de discorde qui nous minent depuis des années; que les seules conditions de la cessation de la lutte, sont le désarmement pur et simple de la garde nationale et le jugement de tous les coupables suivant les lois du pays, si, en un mot, le pouvoir s'était dégagé en se renfermant dans les termes de la parfaite justice, la France eût été unanime pour l'approuver.

Conclusion : — Le gouvernement de Versailles, n'ayant ni assez bombardé ni assez fusillé, la France l'a désapprouvé par le vote du 30 avril.

Voilà où mène la clémence.

Le *Progrès du Nord*, du 7 mai, contient un bulletin qui résume, en termes très concis, les événements actuels.

Le rédacteur commence par dire que, malgré les circulaires triomphantes de M. Thiers et les menaces de M. Dufaure, la protestation en faveur de la République et des libertés communales a obtenu, à Lille et dans le nord de la France, un succès éclatant.

Il faudrait citer en entier cet article, car la position de Paris s'y trouve parfaitement et clairement définie. L'auteur montre combien est fausse l'idée que propage le gouvernement quand il affirme qu'après la prise de tel ou tel fort Paris sera soumis. Rien n'est plus faux, dit-il, car c'est dans la guerre des rues surtout que sera la véritable lutte. Les Parisiens excellent dans ce genre de combat.

Rappelant ensuite les journées de juin et les différentes révolutions qui prirent naissance à Paris, l'auteur fait remarquer qu'aujourd'hui il y a en réalité plus de cent mille combattants, qui tiennent en échec, depuis 37 jours l'armée régulière de l'assemblée, et que le chef du pouvoir exécutif doit s'attendre à une lutte épouvantable, à un désastre comme il ne s'en est pas produit dans l'histoire d'aucun peuple.

On mettra, dit-il, s'il le faut, à la porte toutes les bouches inutiles. Il ne restera, à Paris, que deux cent mille habitants, et ceux-là combattront jusqu'à la mort.

Le rédacteur voit pourtant un moyen de conciliation dans le projet de l'Union républicaine.

Le premier point à obtenir serait un armistice, pendant lequel Paris pourrait procéder à des élections que lui donneraient l'occasion d'exprimer nettement et complétement sa volonté.

Puis il termine ainsi : Nous sommes heureux d'apprendre que le nouveau conseil municipal de Lille est disposé à entrer dans la voie que nous indiquons.

Allons ! voilà la fameuse poignée de factieux qui grossit étrangement.

Elle menace, elle aussi, de devenir « une des plus belles armées que la France ait jamais eues. »

Et cela, grâce à M. Thiers !

Quel admirable recruteur que ce vieux bonhomme !

A Saint-Germain, le 6 mai, deux gendarmes des Alpes-Maritimes ont déposé leurs armes, lorsqu'on leur a commandé de partir pour Asnières.

Leurs camarades les ont imités, en disant qu'ils n'en voulaient pas aux Parisiens, et qu'on les mettait toujours en avant.

Le 7 mai, à Courbevoie, un gendarme déjeunait dans un cabaret, lorsque deux artilleurs sont survenus, lui ont mangé son déjeûner et l'ont souffleté en lui disant que, sans les gendarmes et les mouchards, ils ne se verraient pas forcés de tirer sur leurs frères ; mais que cela finirait bientôt.

Samedi dernier, à Saint-Denis, un officier-payeur de la garde nationale sédentaire a été sans raison arrêté par les Prussiens.

Ils se sont emparés de son argent et de ses papiers, et l'ont emmené en prison, où ils l'ont retenu quatre semaines.

Ils ont ensuite infligé à chaque garde national cinq francs d'amende ou huit jours de prison.

Un citoyen qui a voulu protester a été souffleté par un officier prussien.

L'Éclaireur de Saint-Étienne annonce que le conseil municipal de cette ville a [illegible] de la représenter à l'assemblée de Bordeaux.

NOUVELLES

Un gendarme a été arrêté hier, à Montreuil, et conduit au fort de Vincennes, où il a déclaré que deux cents gendarmes environ devaient se constituer prisonniers, tant ils étaient dégoûtés du rôle ignoble que leur fait jouer le gouvernement de Versailles.

La déposition de ce gendarme a été reçue par le capitaine Chouteau, membre du Comité central, que son service avait appelé à Vincennes au moment ou arrivait ce prisonnier.

⁂

Hier matin, un troupeau de moutons, que les bouviers amenaient à Paris, a été arrêté dans les environs de Saint-Denis, par des mouchards de M. Thiers.

Une chaude discussion s'était élevée entre ces alguasils et les bouviers, lorsqu'arrivèrent des soldats prussiens dont l'intervention eut pour résultat l'entrée du troupeau dans Paris.

⁂

On a arrêté aux environs de la porte Maillot une trentaine d'espions versaillais qui venaient inspecter les travaux de défense. Ces individus, que l'on dit être de l'ancienne police, ont été dirigés sur l'Hôtel de ville.

⁂

Il y aurait, nous dit-on, au Pecq, quarante mille soldats gardés à vue et désarmés.

⁂

Le bruit court que le fils d'Abd-el-Kader se serait échappé furtivement de Damas pour aller se mettre à la tête de l'insurrection algérienne.

On prétend, d'autre part, que les Arabes insurgés auraient offert la souveraineté du territoire algérien à l'empereur du Maroc, s'il voulait se mettre à la tête du mouvement et l'appuyer avec les forces dont il dispose.

Si cette nouvelle est vraie, se serait pour la France plus qu'une révolte à réprimer, ce serait une véritable guerre à soutenir, et presque une nouvelle conquête de l'Algérie à faire.

⁂

Les journaux de Versailles annoncent que le comte de Paris et la duchesse de Chartres seraient attendus à Saint-Germain.

Des appartements auraient été retenus pour eux, non loin de la place du château.

D'un autre côté, on nous affirme que le duc d'Aumale serait depuis plusieurs jours à Versailles.

Il habiterait dans un quartier retiré — quartier du Parc-aux-Cerfs, une rue voisine de la rue de Béthisy.

A ces renseignements, nous pouvons ajouter que le maréchal Bazaine est aussi à Saint-Germain.

⁂

Le maréchal de Mac-Mahon aurait l'intention de licencier le corps de Cathelineau pour indiscipline.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité.

Commune de Paris

AUX TRAVAILLEURS DES CAMPAGNES

Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours, manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde? Qu'importe que l'oppresseur ait nom : gros propriétaire ou industriel? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. A toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.

Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre journalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et tu le crois. Mais ouvre donc les yeux et regarde autour de toi; regarde-toi toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux; tu as toujours travaillé ; tous tes jours se sont passés, la bêche ou la faucille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as pas même un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous tes gains ont passé à élever péniblement des enfants, que la conscription va te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la même vie de bête de somme que tu as menée, et finiront, comme tu vas finir, misérablement; car, la vigueur de tes membres s'étant épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail ; tu chagrineras tes enfants du poids de ta vieillesse, et te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos, et courbant la tête, d'aller mendier de porte en porte, l'aumône méprisante et sèche.

Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas? Tu vois donc bien que l'on te trompe; car s'il était vrai que la propriété est le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui as tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquérir — ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux; qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge, et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs, les travailleurs sont des pauvres, — et restent pauvres. C'est la règle; le reste n'est que l'exception.

Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, que tu accuses sur la foi de gens intéressés à te tromper, voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs. Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et *pour rien*, attendu que la science humaine est le bien commun de tous les hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie, que les yeux pour voir.

Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple, et qui engraisse de plus sa famille et ses favoris; Paris veut que, cette grosse dépense n'étant plus à faire, l'impôt diminue grandement. Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20,000, 30,000, 100,000 fr.; donnant à manger à un homme, en une seule année, la fortune de plusieurs familles ; et qu'avec cette économie, on établisse des asiles pour la vieillesse des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paye pas un sou d'impôt; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paye rien encore ; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les riches.

Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui payent les cinq milliards de la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France.

Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, écoute bien ceci, travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien ;— ce que Paris veut, en fin de compte, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit : « Les Parisiens, les socialistes, sont des partageux. » Eh, bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela? Ne sont-ils pas des partageux ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier : « Au voleur ! » et détaler tandis qu'on arrête le volé ?

Oui, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. A chacun le sien ; le travail pour tous.

Plus de très riches ni de très pauvres.

Plus de travail, sans repos, plus de repos sans travail.

Cela se peut ; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible.

Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront, quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupés par les oisifs.

Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foires et marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentes et des redevances, que la grande Révolution n'a pas toutes emportées, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que pour l'ouvrier. Ces généraux, qui l'attaquent en ce moment, ce sont les généraux qui ont trahi la France. Ces députés que que vous avez nommés sans les connaître, veulent nous ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de misère restera sur votre cou, et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher, et, quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles — car il y aura des Révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accomplies : — LA TERRE AU PAYSAN, L'OUTIL A L'OUVRIER, LE TRAVAIL POUR TOUS.

LES TRAVAILLEURS DE PARIS.

LA DÉMISSION DU CITOYEN ROSSEL

Le citoyen Rossel, délégué à la guerre, a adressé à la Commune la lettre suivante :

Paris, le 9 mai 1871.

Citoyens membres de la Commune,

Chargé par vous, à titre provisoire, de la délégation de la guerre, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère, et où personne n'obéit.

Lorsqu'il a fallu organiser l'artillerie, le Comité central d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit. Après deux mois de Révolution, tout le service de nos canons repose sur l'énergie de quelques volontaires, dont le nombre est insuffisant.

A mon arrivée au ministère, lorsque j'ai voulu favoriser la concentration des armes, la réquisition des chevaux, la poursuite des réfractaires, j'ai demandé à la Commune de développer les municipalités d'arrondissement.

La Commune a délibéré, et n'a rien résolu.

Plus tard, le Comité central de la Fédération est venu offrir presque impérieusement son concours à l'administration de la guerre. Consulté par le Comité de salut public, j'ai accepté ce concours de la manière la plus nette, et je me suis dessaisi, en faveur des membres de ce Comité, de tous les renseignements que j'avais sur l'organisation. Depuis ce temps-là, le Comité central délibère, et n'a pas encore su agir. Pendant ce délai, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques aventureuses et imprudentes, dont je le punirais si j'avais la moindre force militaire disponible.

La garnison, mal commandée, prenait peur, et les officiers délibéraient, chassaient du fort le capitaine Dumont, homme énergique qui arrivait pour les commander, et, tout en délibérant, évacuaient leur fort, après avoir sottement parlé de le faire sauter, chose plus impossible pour eux que de le défendre.

Ce n'est pas assez. Hier, pendant que chacun devait être au travail ou au feu, les chefs de légion délibéraient pour substituer un nouveau système d'organisation à celui que j'avais adopté, afin de suppléer à l'imprévoyance de leur autorité, toujours mobile et mal obéie. Il résulta de leur conciliabule un projet au moment où il fallait des hommes, et une déclaration de principe au moment où il fallait des actes.

Mon indignation les ramena à d'autres pensées, et ils ne me promirent pour aujourd'hui, comme le dernier terme de leurs efforts, qu'une force organisée de 12,000 hommes, avec lesquels je m'engage à marcher à l'ennemi. Ces hommes devaient être réunis à onze heures et demie. Il est une heure, et ils ne sont pas prêts; au lieu d'être 12,000, ils sont environ 7,000. Ce n'est pas du tout la même chose.

Ainsi, la nullité du Comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie ; les incertitudes du Comité central de la Fédération arrêtent l'administration; les préoccupations mesquines des chefs de légions paralysent la mobilisation des troupes.

Je ne suis pas un homme à reculer devant la répression, et hier, pendant que les chefs de légions discutaient, le peloton d'exécution les attendait dans la cour. Mais je ne veux pas prendre seul l'initiative d'une mesure énergique, endosser seul l'odieux des exécutions qu'il faudrait faire pour tirer de ce chaos l'organisation, l'obéissance et la victoire. Encore, si j'étais protégé par la publicité de mes actes et de mon impuissance, je pourrais conserver mon mandat. Mais la Commune n'a pas eu le courage d'affronter la publicité. Deux fois déjà je vous ai donné des éclaircissements nécessaires, et deux fois, malgré moi, vous avez voulu avoir le Comité secret.

Mon prédécesseur a eu le tort de se débattre au milieu de cette situation absurde.

Eclairé par son exemple, sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de la situation, j'ai deux lignes à choisir : Briser l'obstacle qui entrave mon action, ou me retirer.

Je ne briserai pas l'obstacle ; car l'obstacle, c'est vous et votre faiblesse : je ne veux pas attenter à la souveraineté publique.

Je me retire, et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.

Signé : ROSSEL.

Monsieur le rédacteur,

Je m'empresse de porter à votre connaissance le trait suivant, espérant que vous voudrez bien l'insérer dans votre prochain numéro :

M. Alexandre Millerand, propriétaire, vient d'envoyer à tous ses nombreux locataires, non-seulement la quittance des termes d'octobre, janvier et avril, mais encore la quittance du terme de juillet prochain, et il se met, de plus, à la disposition de ses locataires nécessiteux, comme administrateur du bureau de bienfaisance du treizième arrondissement. M. Millerand, demeure rue de la Santé, 53, à Paris.

Je vous serais obligé, monsieur, au nom de tous les locataires dont je suis l'organe, de vouloir bien donner la publicité à ce trait de désintéressement.

J'ai l'honneur de vous saluer,

HUBERT.

Le 7 mai dernier, la batterie d'artillerie du premier arrondissement qui, pendant huit jours est restée au fort d'Issy, manquait d'eau potable. Le citoyen Fournier de la dite batterie est parti du fort pour aller en chercher jusque près de la gare de Clamart; en passant, il détela un cheval à une voiture d'ambulance qui était versée, monta dessus et rapporta deux bidons d'eau qu'il était allé prendre sous le nez des Versaillais.

Ce fait m'a été attesté par le citoyen Mercier, lieutenant commandant la première batterie, ainsi que par plusieurs de ses artilleurs.

Je vous relate ce fait, citoyen rédacteur, avec prière de l'insérer dans votre honorable journal, afin de bien prouver à tous, que si dans le premier arrondissement, il y a beaucoup de réfractaires, il y a aussi de courageux citoyens qui font bravement leur devoir.

Salut et fraternité.

H. WINANT.

Association internationale des Travailleurs

(Section des Carrieres)

Séance du 9 mai 1871.

La motion suivante a été votée à l'unanimité :

Considérant que la Commune de Paris est entré franchement dans la voie des réformes politiques et sociales, qui sont indiquées dans notre déclaration de principe en tête de nos statuts.

La section des Carrières de l'Association internationale des Travailleurs émet le vœu: que la Commune de Paris, pour persévérer dans la voie du progrès de l'esprit humain :

Décrète :

L'instruction laïque, primaire et professionnelle, obligatoire gratuite à tous les degrés.

TAXE DE LA VIANDE DE BOUCHERIE POUR LES BOUCHERIES MUNICIPALES.

A partir du 11 mai, la viande de bœuf et de mouton sera taxée pour être vendue dans les prix et conditions ci-dessous :

Art. 1er. — Les citoyens marchands bouchers ne pourront mettre qu'un quart d'os par livre de viande à titre de réjouissance.

Art. 2. — Tout acheteur a le droit de faire désosser sa viande, s'il prétend qu'il y a trop d'os dans le morceau.

Taxe du bœuf, première catégorie :

Aloyau, 2 fr. le kil.
Train de côte, 2 fr.
Tranche au petit os, 2 fr.
Gîte à la noix, 2 fr.
Tranche grasse, 2 fr.
Culotte, 2 fr.

Deuxième catégorie :

Paleron, 1 80 le kilo.
Talon de collier, 1 80.
Plat de côte, 1 80.
Bavette d'aloyau, 1 80.

Taxe du bœuf, troisième catégorie :

Poitrine de bœuf, 1 40.
Collier, 1 40.
Rond de gîte, 1 40.
Surlonge, 1 40.
Graisse de rognon, 1 40.

La viande de bœuf désossée sera taxée comme suit :

Entrecôte, 2 75.
Faux-filet, 2 75.
Filet, 3 30.

Taxe de la viande de mouton, première catégorie :

Gigot, 2 40 le kilo.
Carré mouton, 2 40.
Filet mouton, 2 40.

Deuxième catégorie :

Épaule mouton, 1 80 le kilo.

Troisième catégorie :

Poitrine mouton, 1 20 le kilo.

DERNIÈRE HEURE

Notre position dans le village d'Issy est bonne.

Toute la partie du village occupée par nous est hérissée de barricades, défendues par de nombreux bataillons sous les ordres du citoyen Brunel.

Nos tirailleurs sont dans le parc et le seminaire; de là, soutenus par plusieurs pièces d'artillerie, ils empêchent les Versaillais d'avancer leurs ouvrages.

On arme, d'un autre côté, les remparts de pièces de marine qui, bien servies, auront rapidement raison des travaux d'attaque.

10 heures matin. — Petit Vanves (Malakoff). — Position excellente comme garde. Continuation de combats partiels.

Soirée du 9. Asnières, 5 heures. — Versaillais démasquent batteries blindées à gauche du château Bécon. Au bout d'un certain temps leurs feux sont complétement éteints.

87e a soutenu une lutte pont d'Asnière, et a eu l'avantage.

Midi. — Assez calme.

Trois heures et demie. — Wagons blindés ouvrent feu très nourri. Versaillais faiblissent beaucoup.

Clichy. — Toujours canonnade.

Neuilly, soirée. — 10 heures à minuit canonnade forte.

Nuit. — Nouvelles batteries établies par Versaillais boulevard Eugène.

Une batterie mortiers, 70 mètres de nos extrêmes avancés, abritée par mur.

1 h. après-midi. — 25e bataillon est aux prises avec Versaillais.

2 heures. — Fort combat d'artillerie.

Porte des Ternes. — Nuit tranquille.

Matin, 5 heures. — Combat d'artillerie sur Maillot et Ternes.

Porte Bineau. — Nouvelle attaque versaillaise : toujours même résultat, repoussés.

Saint-Ouen. — Tir très régulier des fédérés sur Versaillais dans redoute Maison-Rouge.

Montmartre. — On signale lumière château Gennevilliers pour établir batterie afin gêner Montmartre.

Montrouge, Bicêtre. — Attaqué par Versaillais assez vivement ; pas de nouvelles à la dernière heure.

Positions respectives.

SOUSCRIPTION

Pour les dons fraternels et patriotiques destinés aux familles des blessés et des morts.

17e LISTE

Le 80e bataillon, 1re compagnie, poste Longchamp.	27 fr.	90
La citoyen Geffré, fruitier, rue de la Victoire, 26,	2	»
Un anonyme.	»	50
Le 72e bataillon, 1re compagnie, poste de Chaillot,	4	35
La citoyenne Langlois,	»	30
Les employés du dépôt de l'ex-préfecture de police.	112	50
La citoyenne Defert,	2	»
Un groupe d'habitants de Château-Thierry,	1	20
Un groupe d'habitants de Commercy,	1	»
Un groupe d'habitants de Nancy,	»	60
Un anonyme,	»	50
Montant de la liste.	168	20
Listes précédentes.	2,854	20
Total.	3,022	40

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

Les citoyens Godfrin, Evette et Gossard, sont venus aujourd'hui, 10 mai, remettre à la Commune, au nom de la corporation des ouvriers tailleurs d'habits, la somme de dix-neuf cent quarante-deux francs dix centimes, produit d'une collecte faite dans leurs ateliers pour venir en aide aux gardes nationaux blessés en combattant pour la Commune.

La Commune va immédiatement répartir cette somme dans les différents arrondissements, et a remercié la corporation des tailleurs de leur dévouement à la cause communale.

Pour la Commission des services publics,

OSTYN.

Nous lisons dans l'*Officiel* :

« Nous recevons d'Oran (Algérie) une lettre qui nous annonce que, le 1er mai, le conseil communal d'Oran a adhéré au programme de la Commune de Paris, exposé dans la proclamation au peuple français. »

Les éclaireurs de la Seine commandant Ag. Painchaud, ayant, dans les derniers combats de Neuilly et d'Issy, éprouvé des pertes sérieuses, font un appel pressant aux hommes de cœur, pour combler les vides de leurs rangs.

On reçoit les inscriptions à la caserne du Louvre, de neuf heures à cinq heures.

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Un nouvel appel est fait aux ouvriers sociétaires du Crédit mutuel de l'industrie des cuirs et peaux, pour dimanche 14 mai, 1 heure, rue Saint-Jacques, 30.

Les citoyens du département du Nord se réunissent jeudi soir à huit heures, à l'école Turgot, rue Turbigo.

Une réunion publique ayant pour objet la constitution d'un parti fédéraliste français aura lieu le jeudi, 11 mai, à 8 heures du soir, dans la salle de la rue d'Arras.

Appel aux Avayronais samedi, 13 mai, pour nommer un délégué à l'alliance républicaine, rue Turbigo, 69, école Turgot, huit heures du soir.

Association républicaine des enfants de la Moselle. — La deuxième réunion patriotique aura lieu le jeudi, 11 mai, à huit heures du soir, à la mairie du Temple.

Les citoyens originaires du département de l'Ardèche sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi, 11 mai, à huit heures du soir, cour des Miracles, place du Caire. Ordre du jour : Départ du délégué.

Réunion des enfants du Gard, jeudi 11 mai à huit heures et demie du soir, à l'École Turgot, rue Turbigo.

Ordre du jour : Choix des délégués à envoyer en province.

Les citoyens natifs du département de l'Eure, habitant Paris, sont priés de se réunir aujourd'hui, 11 mai, à huit heures du soir à l'école Turgot, rue Turbigo, 69, pour communications importantes.

Les républicains du Pas-de-Calais sont priés de se réunir jeudi 11 courant à sept heures et demie du soir, 2, rue Ferdinand Berthoud, marché Saint-Martin, pour communication urgente.

AVIS DIVERS

La Commission de conciliation du commerce de l'industrie et du travail, ouvre une souscription destinée à faciliter les démarches et publications tendant à mettre un terme au conflit actuel, et à empêcher le retour de pareilles commotions.

S'adresser à M. J. Camps, trésorier de la Commission, 69, boulevard de Sébastopol.

Tous les ouvriers boulangers, sans exception aucune, sont invités à se réunir au Cirque national, le lundi, 15 mai, à quatre heures du soir, pour, de là, se rendre à l'Hôtel de ville exprimer notre gratitude à la Commune et l'assurer de notre dévouement.

Aujourd'hui, à 4 heures précises, rue de Charenton, 69, enterrement du citoyen Jean-Baptiste-François Bitry, garde la 1re compagnie de marche du 73e bataillon, mort à Neuilly le [illegible], à l'âge de 17 ans, pour la défense des libertés communales.

Fédération des Francs-Maçons et Compagnons de Paris. — Réunion générale, au Cirque national, le jeudi 11 mai, à deux heures de relevée.

Fédération de la garde nationale, treizième arrondissement. — Considérant qu'il y a urgence à réunir le conseil de légion pour des intérêts de la plus haute importance, la réunion qui devait avoir lieu le mardi 9 mai est remise à dimanche 14 mai, à deux heures précises du soir.

Les bataillons qui n'auraient pas encore procédé à la nomination de leurs délégué au conseil de légion, sont instamment priés de le faire immédiatement, pour se faire régulièrement.

Comme il importe que la réunion a lieu sans remise, les délégués présents, quelque soit leur nombre, cette fois, seront dans la nécessité de délibérer.

VIENT DE PARAITRE

LA PATRIE EN DANGER

Par A. BLANQUI

Un fort volume in-18, prix, 3 fr. 50, à la librairie Chevalier, rue de Rennes, 61.

Paris. — Jules VALLÈS, commune-gérant, 9, rue d'Aboukir.

EN VENTE AUJOURD'HUI
Chez A. CHEVALIER, éditeur, 61, rue de Rennes, et chez tous les Libraires

LE GOUVERNEMENT DU 4 SEPTEMBRE

DOCUMENTS, PAPIERS, PIÈCES ET DÉPÊCHES
PUBLIÉS
PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE
NOMMÉE PAR
LA COMMUNE

Une livraison tous les jours. — PRIX : 5 centimes.